

ELECTION DE VOTRE NOUVEAU CONSEILLER GÉNÉRAL

9 et 16 Mars 2008 • Rennes Nord-Est

A portrait of Bertrand Plouvier, a man with dark hair, wearing a dark suit, white shirt, and a striped tie. He is smiling slightly and looking towards the camera. The background is a blurred outdoor scene with trees and buildings.

Bertrand
Plouvier

*Avec vous,
Pour vous*

www.bertrandplouvier.fr

Votre nouveau
conseiller général UMP
Groupe Centre Droit

Maurepas - Volney - Le Gros Chêne - Le Gast - Saint-Laurent

Le

9 Mars, vous élierez votre nouveau conseiller général.

Agé de 31 ans, marié, un enfant, je souhaite partager mon énergie avec vous.

Ma formation juridique et mon expérience professionnelle d'agent général d'assurances sont des atouts pour accomplir ce mandat.

Ma priorité est avant tout de vous servir et de vous soutenir dans vos démarches, vos projets. Avec votre confiance, je porterai votre voix au Conseil Général d'Ille-et-Vilaine. Vous pourrez me contacter facilement : je tiendrai des permanences, je serai à votre écoute et saurai me rendre disponible.

Je me présente à vos suffrages pour agir. Agir pour notre canton de Rennes Nord-Est et le département d'Ille-et-Vilaine. Agir pour la solidarité entre les générations et soutenir les plus fragiles. Agir pour les jeunes et leurs familles. Agir pour les personnes âgées et handicapées. Agir pour vos emplois et pour la préservation de notre environnement.



*Bertrand PLOUVIER
Candidat au Conseil Général d'Ille-et-Vilaine
UMP - Groupe Centre Droit*

Avec vous, Pour vous, Dessinons un nouveau Maurepas



Au Conseil Général quatre principes guideront mes choix :

- 1) Créer les conditions de l'emploi, libérer le pouvoir d'achat et maîtriser la fiscalité,
- 2) Agir pour la solidarité, l'égalité des chances et la lutte contre toutes les formes d'exclusion et de discrimination,
- 3) Mettre le développement durable au coeur de toutes les politiques publiques,
- 4) Faire de l'amélioration de notre cadre de vie et plus particulièrement du logement une priorité



Votre nouveau conseiller général actif et proche de vous



▶ Avec Jean-Louis BORLOO,
Ministre d'Etat, Ministre de l'Ecologie,
Président du Parti radical

«L'Etat investit 5,5 millions d'euros pour rénover les quartiers rennais, je fais confiance à Bertrand PLOUVIER pour améliorer le cadre de vie des habitants du canton de Rennes Nord-Est »



« Bertrand PLOUVIER représente la jeune génération à laquelle nous souhaitons donner des responsabilités. Bertrand PLOUVIER a les qualités professionnelles et humaines pour être un Conseiller général de proximité. Il saura incarner le renouveau dont Maurepas a tant besoin pour lui redonner du dynamisme et faire en sorte que chacune et chacun puisse y développer ses projets et y vivre en harmonie dans un environnement de qualité et à taille humaine. C'est donc bien volontiers que je lui apporte mon soutien, que je vous incite à le rencontrer et à lui apporter vos suffrages les 9 et 16 mars aux élections cantonales. »

Pierre MEHAIGNERIE - Député-Maire de Vitry
Président de la Commission des Affaires sociales à l'Assemblée nationale
Président du Conseil Général de 1982 à 2001



Entouré des conseillers municipaux
Bruno CHAVANAT Antoine CRESSARD et Benoit CARON



▶ Avec Jean-Marie Bockel Secrétaire d'Etat à la coopération - Président de Gauche-Moderne

« Bertrand Plouvier incarne un esprit d'ouverture qui le positionne au dessus des partis, demain conseiller général je suis convaincu qu'il sera pour chacun d'entre vous un élu efficace et proche de vous »



Olivier ONFROY
Président d'association
du quartier de Maurepas
Directeur d'établissement
pour personnes âgées

Avec vous, Pour vous, Dessinons un nouveau Maurepas

Régine BRISSOT et Bertrand PLOUVIER
à l'écoute d'une habitante du quartier



**Régine Brissot : "être à l'écoute
des habitants les plus fragiles est une priorité !"**

**conseiller général
de Rennes Nord-Est
de 1995 à 2001
suppléante de Bertrand Plouvier**

► **Dans quelles conditions avez-vous été élue sur ce canton ?**

Ce canton était détenu par la gauche depuis de nombreuses années et tout le monde le considérait comme perdu. En 1995, j'ai décidé de m'engager en politique car je m'étais rendu compte que le conseiller général sortant n'avait rien fait pour ce canton et ses habitants livrés à l'abandon le plus total. **J'ai fait une campagne de proximité en me mettant à l'écoute des habitants particulièrement des plus fragiles et j'ai gagné cette élection.**

► **Quel est le rôle d'un conseiller général urbain ?**

Il est exact que le territoire d'un canton urbain est moins identifiable qu'un canton rural. Il n'empêche qu'en ville peut être encore davantage qu'à la campagne, **le conseiller général est un véritable relais entre les habitants du canton, la ville de Rennes et le département.** Souvent les personnes sont un peu perdues dans la complexité des démarches administratives, ne savent pas à quelles portes

frapper. Le conseiller général est justement là pour les aider, leur donner un coup de main sur des dossiers particulièrement compliqués.

► **Dans quels domaines êtes-vous particulièrement intervenue ?**

De par mon métier de médecin à l'hôpital, j'ai toujours été sensible aux questions sociales. Le département a de nombreuses compétences dans ce domaine. Sous l'impulsion de Pierre Méhaignerie, le Conseil général avait mis en place des politiques sociales particulièrement novatrices. **J'ai ainsi été conduite à intervenir, par exemple, en faveur de l'insertion des personnes handicapées, de l'accueil des personnes âgées mais aussi d'attribution du RMI. C'est un travail passionnant pour peu que l'on prenne le temps de se mettre à l'écoute des gens** ce dont je sais Bertrand Plouvier particulièrement capable. C'est pour cette raison que je lui apporte chaleureusement mon soutien et mes encouragements.

Votre nouveau conseiller général actif et proche de vous

POUR LE CANTON :

Notre patrimoine



Restaurer l'église du vieux St Laurent (XIII^e siècle) cet élément du patrimoine doit être rendu aux rennais.

Notre cadre de vie



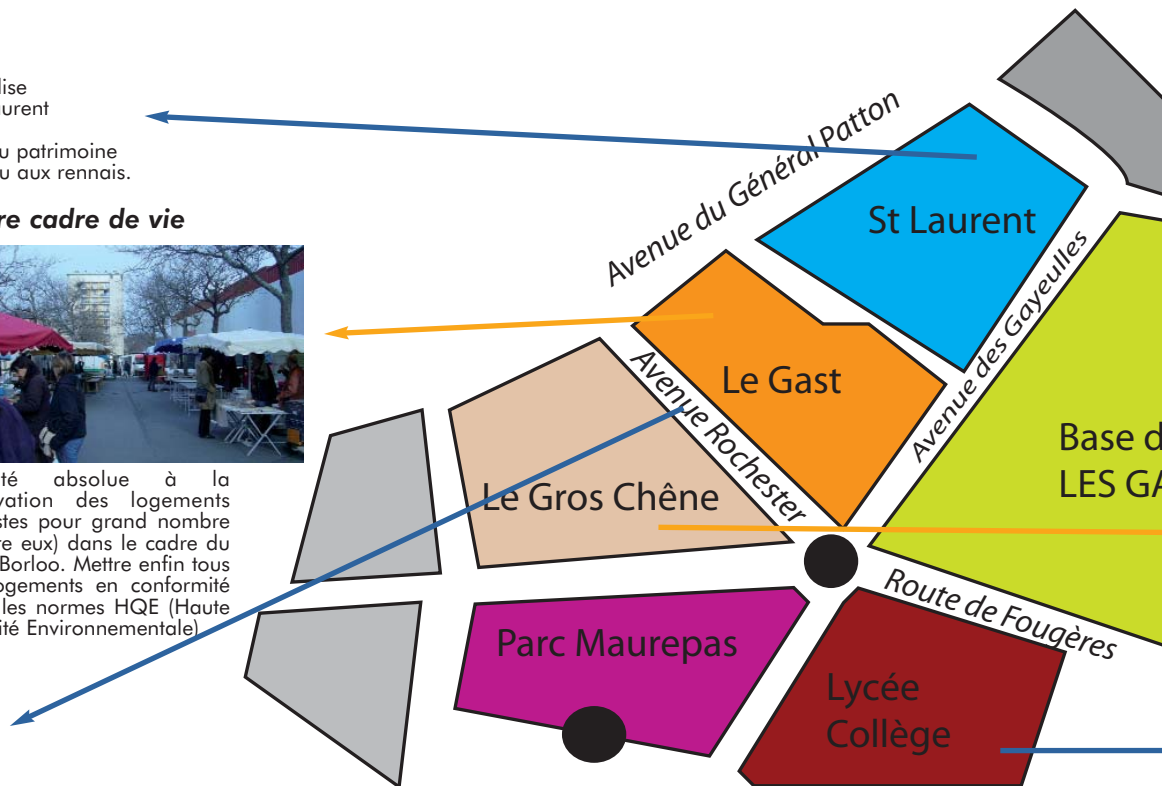
Priorité absolue à la rénovation des logements (vétustes pour grand nombre d'entre eux) dans le cadre du plan Borloo. Mettre enfin tous les logements en conformité avec les normes HQE (Haute Qualité Environnementale).

Notre qualité de vie



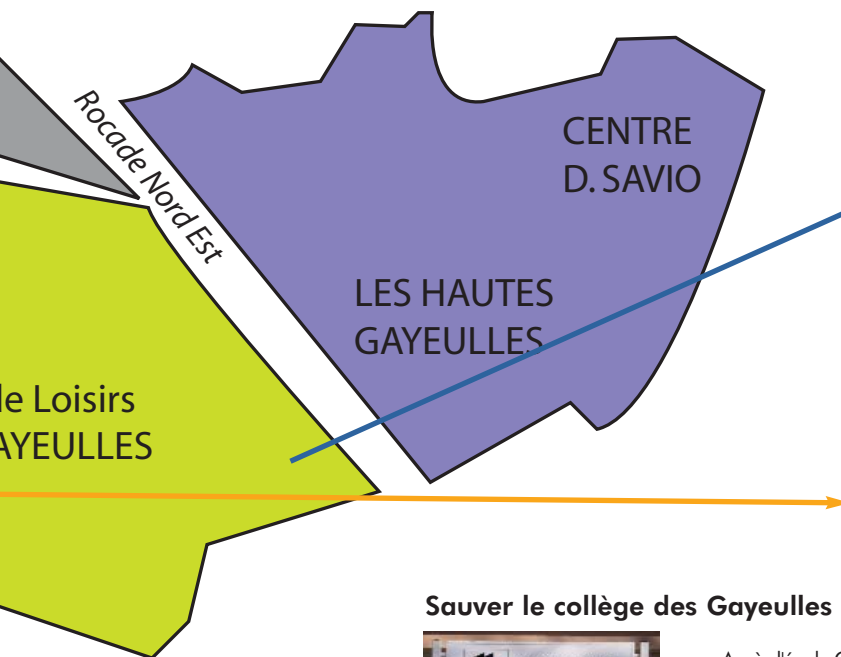
Avenue Rochester

Préserver l'Avenue Rochester de nouvelles constructions afin de stopper le bourrage urbain. Conserver l'avenue en deux files de circulation de chaque côté et Maintenir les espaces verts.



Avec vous, Pour vous, Dessinons un nouveau Maurepas

6 PROJETS PRIORITAIRES



Notre environnement

Rendre plus sur le Parc des Gayeulles

Face à la recrudescence des incivilités, des trafics en tout genre faisons que le Parc des gayeulles reste un lieu de détente et de loisirs pour nos familles.



Notre cadre de vie



Rénover l'habitat et en priorité les logements les plus vétustes. Prendre en compte l'évolution de la population et les difficultés de mobilité des personnes âgées et à mobilité réduite. Adapter les logements pour faire du maintien à domicile des personnes âgées une priorité !

Sauver le collège des Gayeulles



Après l'école Guy Ropartz, c'est le collège des gayeulles qui est menacé de fermeture. En effet le coût excessif du logement à Rennes entraîne le départ des familles et donc une baisse de la démographie scolaire (pour 2008 c'est 200 collégiens rennais en moins). Pour nos enfants il faut maintenir le collège des gayeulles ouvert !

Votre nouveau conseiller général actif et proche de vous

LA SOLIDARITÉ AU COEUR DE MON PROJET



Maintien à domicile des personnes âgées une priorité

En 2020, le nombre des plus de 85 ans va doubler. Le maintien à domicile est ma priorité. Or, à Rennes, il a diminué de 12,5% en 7 ans !

je m'engage à :

- Lancer un programme «prévention vieillissement» pour retarder l'entrée en établissement. Adaptation du cadre de vie, maintien du lien social. Développer les services à la personne : soins à domicile, portage de repas, téléalarme, transport à la demande...
- Encourager significativement l'hébergement temporaire...
- Poursuivre la création de places en Etablissements Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), à Rennes où le manque de places est criant.
- Mettre en place un schéma départemental de création de places spécifiques en établissement pour les personnes âgées touchées par les maladies Alzheimer, Parkinson...

Personnes handicapées

- Développer des modes d'accueil adaptés à la diversité des handicaps et au vieillissement de la population handicapée



- Encourager l'autonomie et l'insertion professionnelle des personnes handicapées en s'appuyant sur la maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

Personnes en difficultés sociales

- Mettre en place une politique d'insertion innovante en levant les obstacles à la reprise d'emplois à partir de l'expérimentation du revenu de solidarité active (RSA)

Avec vous, Pour vous, Dessinons un nouveau Maurepas

MENER UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE RÉELLEMENT AMBITIEUSE



Le développement durable est la source d'une croissance économique durable, source d'emplois non délocalisables

- encourager le développement des éco-activités, mettre en place une filière d'éco-construction en lien avec les organismes professionnels :

Objectif : devenir le département pionnier des maisons à énergie positive... **(presque la moitié de la consommation d'énergie est due au logement)**

- favoriser les pratiques respectueuses de l'environnement : normes HQE, récupération des eaux pluviales, panneaux solaires, éoliennes...

Promouvoir les modes de transport alternatifs à l'utilisation de la voiture pour réduire la pollution et fluidifier la circulation

- améliorer et étendre les horaires des bus urbains
- sécuriser les pistes cyclables
- encourager le covoiturage

Des gisements d'énergies renouvelables existent en Ile-et-Vilaine

- lancer un plan départemental de production d'énergies renouvelables :
 - couvrir les toitures de grands bâtiments publics de panneaux à énergie solaire
 - valoriser les déchets verts : développer la cogénération et la méthanisation

Votre nouveau conseiller général actif et proche de vous

Une formation de qualité dans notre quartier



Le départ des familles, à cause du coût du logement à Rennes, entraîne une baisse de la démographie scolaire. En 2008 c'est 200 collégiens de moins.

A très court terme, si rien n'est fait, les collèges des Ormeaux, du Landry, La Binenais, La Motte-Brûlon, des Gayeulles seront menacés...

C'est dans les collèges et avec les professeurs que l'on va :

- créer des "classes numériques" et des laboratoires multimédias de langues
- mettre en place une politique de soutien scolaire active et systématique en lien avec l'Education Nationale et l'Enseignement Catholique
- harmoniser les tarifs des cantines scolaires de tous les collèges
- encourager la vie collégienne :
 - développer les échanges linguistiques, les pratiques sportives et culturelles

- éduquer au respect de l'environnement et du patrimoine
- sensibiliser au monde de l'entreprise et du travail
- lancer un programme d'éducation à la nutrition

Halte à la hausse des impôts et au gaspillage public

En 4 ans, la majorité socialiste a pratiqué la 6^e plus forte hausse des impôts de France !

A cette ponction inadmissible, il faut rajouter :

- la hausse des impôts régionaux !
- la création de l'impôt additionnel sur les ménages à Rennes !

Pour préparer l'avenir, il faut investir et non pas augmenter sans cesse les dépenses de fonctionnement de manière inconsidérée et alourdir la dette départementale, comme le fait la majorité socialiste.

Maîtriser les impôts est une nécessité pour :

- Préserver le pouvoir d'achat des familles
- Permettre à nos entreprises d'être compétitives et créer des emplois

Avec vous, Pour vous, Dessinons un nouveau Maurepas

AVEC KARIM BOUDJEMA : RENNES, VILLE CAPITALE



La population de Rennes-Métropole croît chaque année de plus de 6 000 habitants par an. Il faut anticiper les besoins en infrastructures des entreprises et des habitants :

- Accompagner la réalisation de la LGV, la ligne à grande vitesse, contrairement aux socialistes qui refusent le plan de financement proposé par la Région !
- Accélérer l'extension du réseau de métro
- Achever au plus vite les 4 voies Rennes-Redon et Rennes-Angers
- Couvrir dès maintenant les zones stratégiques d'Ille-et-Vilaine en réseau Internet à **très haut débit**

- Construire et financer un centre des congrès pouvant accueillir jusqu'à 3 000 personnes et non simplement 900 places comme prévu dans le programme socialiste
- Doter Rennes d'une grande salle capable d'accueillir de grands spectacles et de grandes compétitions sportives en Bretagne !
- Equiper en défibrillateurs tous les lieux accueillant du public

- Favoriser la création des crèches d'entreprise et de micro-crèches pour compléter l'offre d'accueil pour la petite enfance tout en confortant le réseau d'assistantes maternelles



Votre nouveau conseiller général actif et proche de vous

Venez me rencontrer...



**tous les mardi
de 9H00 à 12H00
sur le Marché du Gast**

**tous les jeudi
de 9H00 à 12H00
sur le Marché Jeanne d'Arc**

- Réunion Centre socioculturel Les Longs Prés
le Vendredi 22 Février de 18H30 à 20H00

1, rue des Longs Prés

Accessible aux personnes handicapées. parking à disposition.

Accès par les bus n° 19 - 30 (arrêt Longs Prés) et n° 3 (arrêt Patinoire - Le Blizz)

- Réunion Maison de quartier de Maurepas
32, rue de la Marbaudais

Vendredi 29 Février de 19H30 à 21H00

Avec le soutien de Roselyne BACHELOT

Ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports

- Café politique au café le Rochester
Jeudi 6 mars de 18H30 à 20H00
En Présence de Karim BOUDJEMA

www.bertrandplouvier.fr

☎ 06 62 01 32 02 plouvierbertrand@hotmail.com



Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Telephone : Mail :

☐ Je souhaite participer à une réunion publique

☐ Je souhaite un rendez-vous

☐ Je souhaite être contacté

☐ Je souhaite faire un don

*chèque à libeller à l'ordre de Jacques LOGEAS, Mandataire Financier de Bertrand PLOUVIER, 3 rue Yves Mayeuc 35000 Rennes.
Un reçu vous sera délivré pour bénéficier de la réduction d'impôt conformément aux articles L52-8 et L52-10 du code électoral.*